



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du renforcement des capacités des principaux acteurs de la chaîne de la commande publique, l'**Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)** organise des sessions de formation sur le thème : « **Attribution du marché sur la base de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse : cas des marchés de travaux** ».

Pour la 9^{ème} session de cette formation qui se déroulera du **22 au 26 avril 2024** à l'hôtel NIFUR à Bohicon, sont attendus :

- Les Personnes Responsables des Marchés Publics et ;
- Les Chefs des Cellules de Contrôle des Marchés Publics ;

des Agences ci-après : Agence Béninoise pour le Développement du Tourisme ; Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie ; Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers ; Agence Béninoise de Régulation Pharmaceutique (ABRP) ; Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments ; Agence Béninoise de Valorisation des Résultats de la Recherche et de l'Innovation Technologique (ABeVRIT) ; Agence Béninoise pour l'Environnement ; Agence de Contrôle des Installations Electriques Intérieures (CONTRELEC) ; Agence de Développement de l'Enseignement Technique ; Agence de Développement de Sème City ; Agence de développement des Arts et de la Culture ; Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) ; Agence de l'Aménagement du Territoire ; Agence de Réhabilitation de la Cité Historique d'Abomey ; Agence de Réhabilitation de la Ville de Porto-Novo ; Agence Nationale de la Maintenance Hospitalière ; Agence des Systèmes d'informations et du Numérique (ASIN) ; Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) ; Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) et l'Agence Nationale de Contrôle de Qualité des Produits de Santé et de l'Eau (ANCQ).

Les participants sont attendus le **dimanche 21 avril 2024 à 17 heures précises** à l'hôtel NIFUR à Bohicon.

Pour la professionnalisation du système, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics invite les acteurs concernés à donner du prix à leur participation aux présentes sessions de formation.

Cotonou, le 15 avril 2024



Le Président

Séraphin AGBAHOUNGBATA